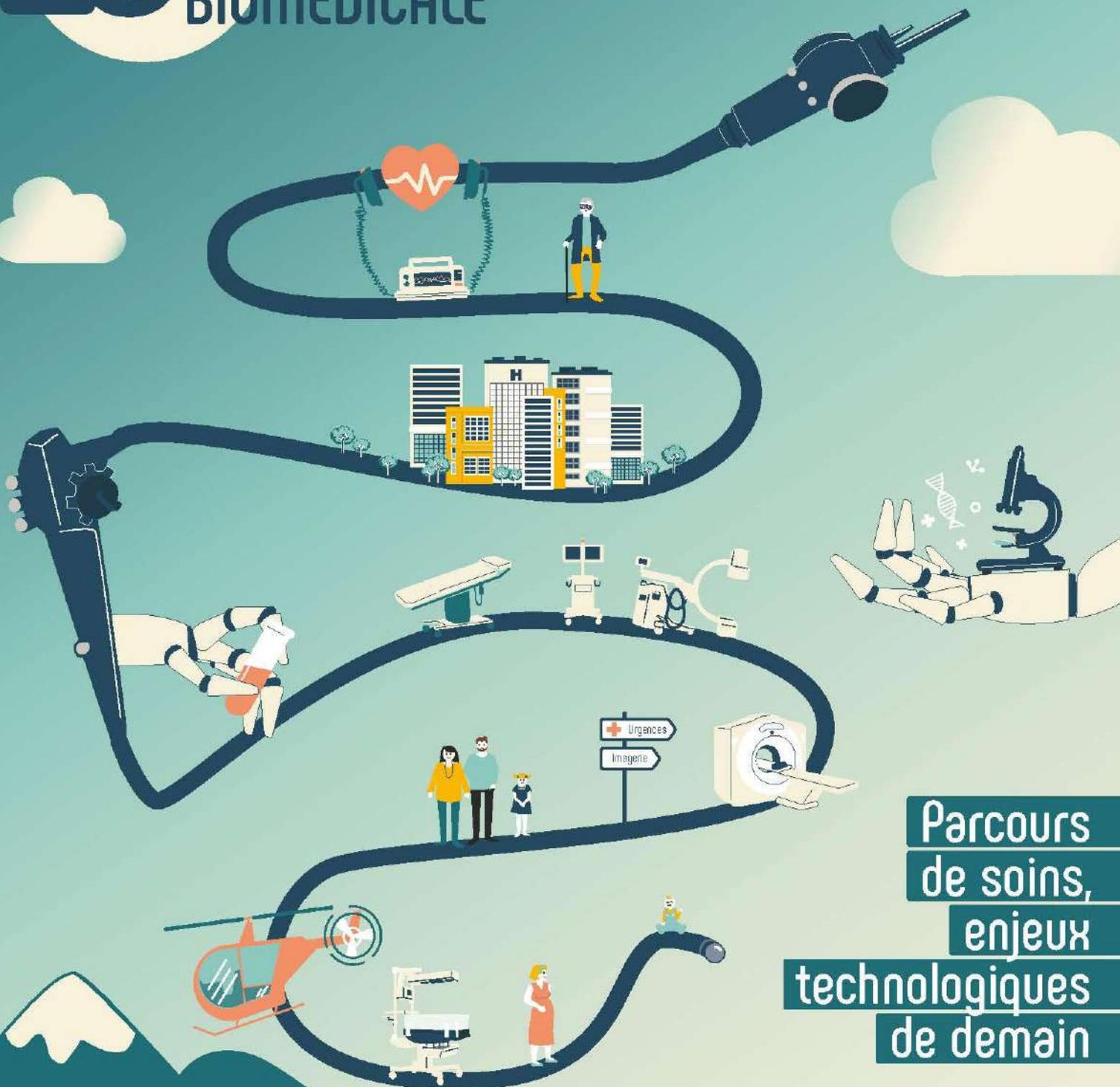


25^{èmes} Journées D'INGÉNIERIE BIOMÉDICALE



Parcours
de soins,
enjeux
technologiques
de demain

LYON | PALAIS DES CONGRÈS
du 18 au 20 octobre 2021
www.afib2020.fr



DOSSIER TECHNIQUE EXPOSANTS

TABLE DES MATIÈRES

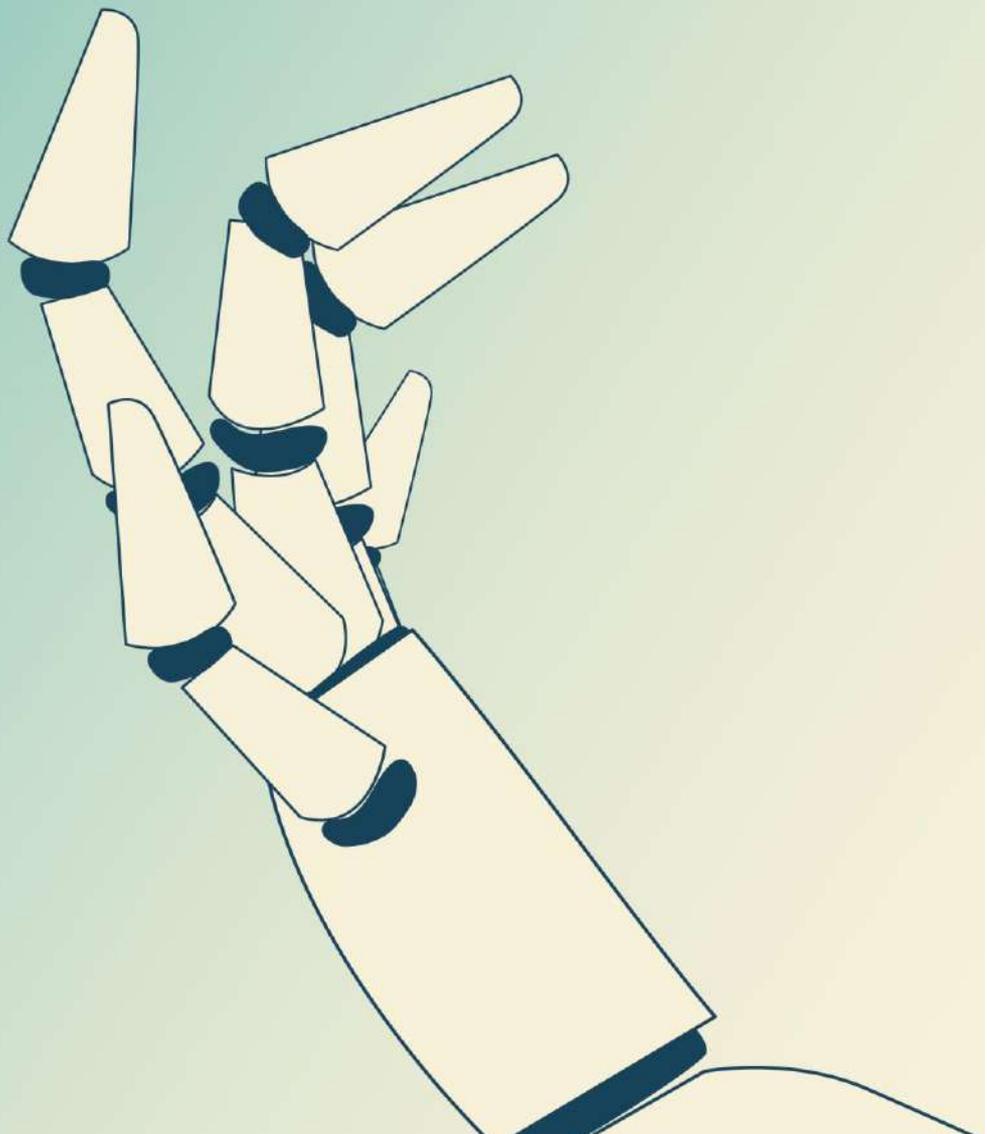
GUIDE TECHNIQUE	4
GUIDE TECHNIQUE	5
INFORMATIONS UTILES.....	5
PLAN D'ACCÈS.....	6
INFORMATIONS PRATIQUES.....	6
PLAN D'ACCÈS.....	7
LES ESPACES.....	8
LIVRAISONS.....	9
ACCÈS EXPOSANTS ET PRESTATAIRES.....	11
LES STANDS.....	13
COVID	14
FORMULAIRE D'ENGAGEMENT COVID.....	16
CONSTRUCTION	17
RÈGLES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT.....	17
OBLIGATIONS DES EXPOSANTS	19
LE JEU AFIB.....	23
PRESTATIONS TECHNIQUES	24
1. AMÉNAGEZ VOTRE STAND	26
RÉSERVES ET CLOISONS.....	26
SIGNALÉTIQUE.....	27
REVÊTEMENTS DE SOL.....	28
ACCESSOIRES.....	28
ÉCLAIRAGE DE STAND.....	28
2. NOTRE COLLECTION DE MOBILIER	29
LES PACKS ACCUEIL.....	29
COMPTOIRS.....	31
TABOURETS HAUTS.....	32
TABLES HAUTES.....	33
CHAISES.....	34
TABLES.....	35
FAUTEUILS ET CANAPÉS.....	35
TABLES BASSES.....	36
PRÉSENTOIRS.....	37
VITRINES.....	38
RANGEMENTS.....	39
ACCESSOIRES.....	40
3. NOS SOLUTIONS AUDIOVISUELLES	43
ÉCRANS ET MONITEURS.....	43
ANIMATIONS TACTILES ET RÉALITÉ VIRTUELLE.....	43
PC PORTABLES.....	43
4. BIEN RECEVOIR	44
GAMME SUCRÉE.....	44
SERVICE.....	44



BOISSONS.....	45
ACCESSOIRES.....	45
5. CRÉEZ UNE AMBIANCE VÉGÉTALE	46
COMPOSITIONS FLORALES.....	46
PLANTES EN LOCATION.....	46
6. NOS SERVICES COMPLÉMENTAIRES	48
ACCUEIL.....	48
PRISES DE VUE	48
LOGISTIQUE	48
7. RESTEZ BRANCHÉS.....	50
ÉLECTRICITÉ	50
CONNECTIVITÉS	51
8. A VOUS DE JOUER.....	52
PROCÉDURE DE COMMANDE	52
ANNEXES	53
1. FICHE D'IDENTIFICATION DES COLIS.....	54
2. SCHÉMA D'INSTALLATION.....	55
CGV.....	56
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	57



GUIDE TECHNIQUE



GUIDE TECHNIQUE

INFORMATIONS UTILES

LIEU DU CONGRÈS

Centre de Congrès de Lyon
1 Quai Charles de Gaulle
69006 Lyon
FRANCE

CONTACT

Anne-Caroline LANIER
Régie des exposants
03 80 70 93 67
afib-congres@dbregie.com

DATES LIMITES DE COMMANDE

Rappel : toute commande déjà passée avant le report reste maintenue.

La date limite de commande technique et de badges est fixée au **17 septembre 2021**.

Pour tout ajout après cette date, une majoration de 30% sera appliquée.

TARIFS

L'ensemble des tarifs de ce dossier sont exprimés en net de taxe.

HORAIRES

MONTAGE :

Standistes (nu)

Samedi 16 octobre

14h – 20h

Dimanche 17 octobre

08h – 20h

Prémontés

Dimanche 17 octobre

14h – 20h

Lundi 18 octobre

07h – 09h

EXPOSITION :

Lundi 18 octobre

09h – 19h

Mardi 19 octobre

08h – 16h

DÉMONTAGE :

Mardi 19 octobre

16h – 22h

Les congressistes participeront à une **matinée à thème avec visite le mercredi 20 octobre 2021**.

L'espace d'exposition ne sera donc pas accessible par les exposants le 20 octobre.

VOTRE VENUE

Réduction Air France KLM

ID Code : 36910AF – Événement : Journées d'Ingénierie Biomédicale

Jusqu'à 15% de remise sur vos trajets en lien avec le congrès entre le **11/10/2021** et le **28/10/2021**.



PLAN D'ACCÈS

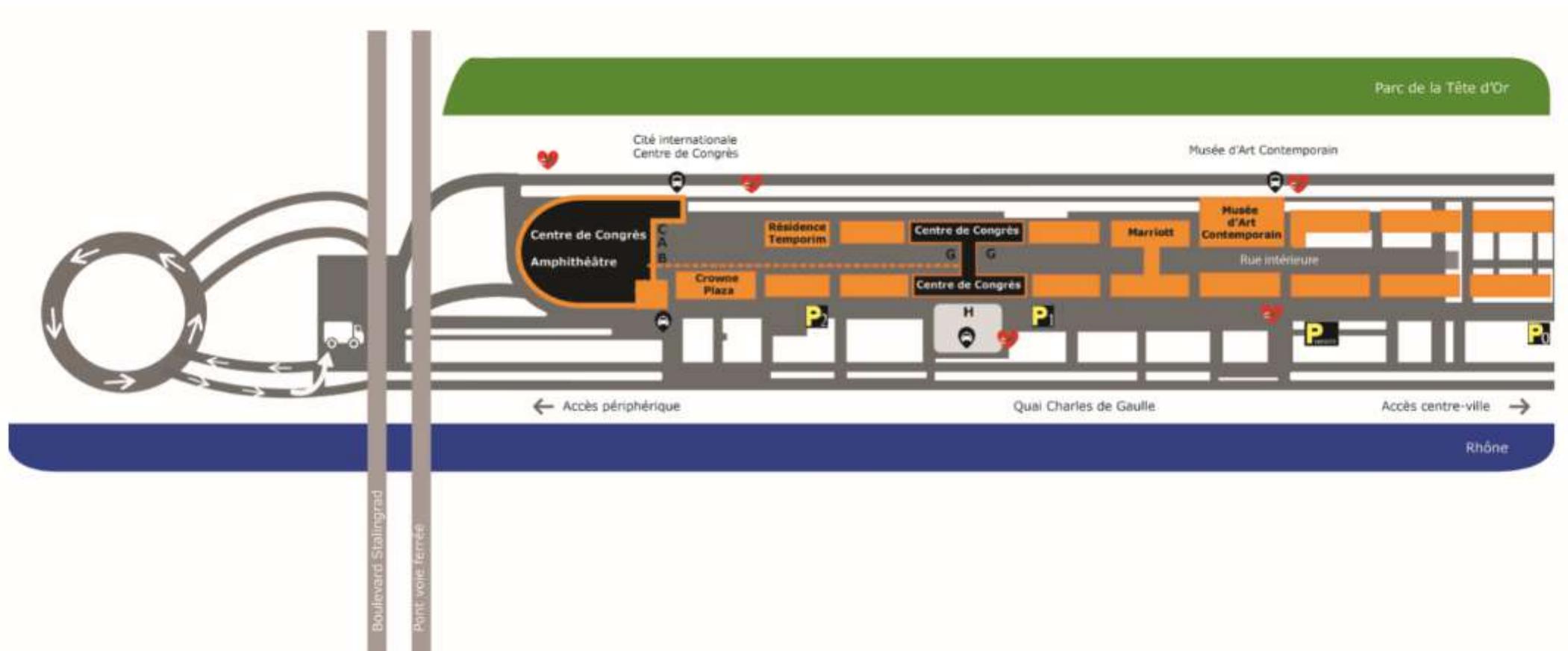


INFORMATIONS PRATIQUES

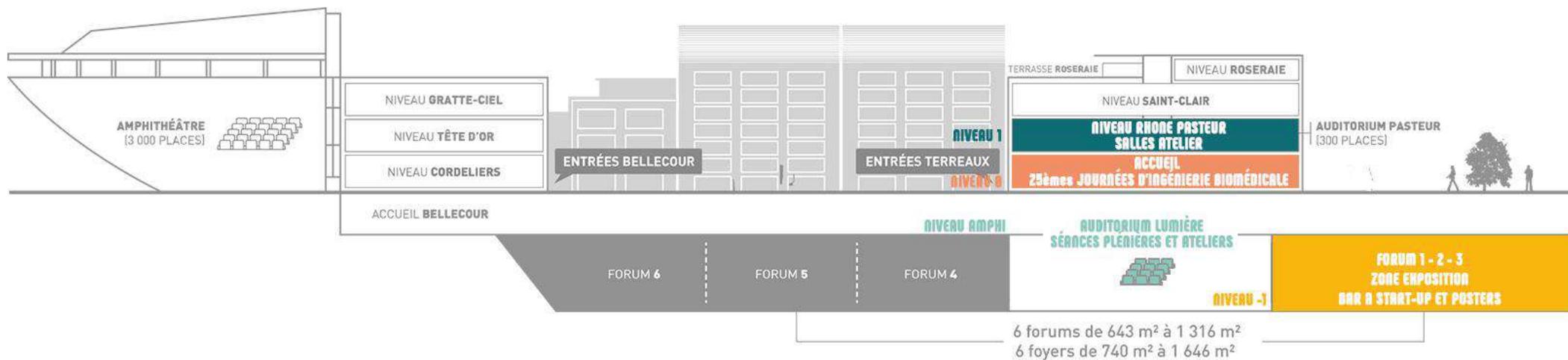
- **Où se trouve le distributeur automatique de billets le plus proche ?**
À 100 mètres du Centre de Congrès (Casino du Pharaon).
- **Y a-t-il un service d'impression à proximité du Centre de Congrès de Lyon ?**
Aucun service d'impression ne se trouve à proximité, pensez à anticiper vos impressions et vos besoins en matériel.



PLAN D'ACCÈS



LES ESPACES



LIVRAISONS

LIVRAISONS ET REPRISES

Le Centre de Congrès de Lyon ne dispose **pas de quai de déchargement en aire de livraison**. Merci de **prévoir un camion avec hayon**, de procéder au **déchargement de vos colis/marchandises** et de **déplacer votre camion avant de procéder à l'installation de votre stand**. **Aucun stationnement ne sera toléré**.

Les colis doivent impérativement être **livrés sur les périodes de montage**, à savoir :

- Le samedi 16 octobre entre 14H et 20H – standistes uniquement
- Le dimanche 17 octobre entre 8H et 20 H
- Le lundi 18 octobre entre 7H et 9H

Ils doivent être accompagnés de **l'étiquette colis**, que vous trouverez en page suivante, **réceptionnés par l'exposant et repris lors du démontage**. Toute livraison ne respectant pas ces éléments se verra refusée. Hors prestations complémentaires commandées et payantes, **aucun stockage ni enlèvement de colis n'est prévu** par le Centre de Congrès.

Tous les matériaux, décors et marchandises (colis, brochures...) devront **impérativement être démontés et repris pendant les horaires de démontage**, le mardi 19 octobre de 16H à 22H. Tout matériel non repris à la fin du démontage sera évacué en déchetterie.

L'ensemble des livraisons et reprises effectuées sont sous la responsabilité de l'exposant. L'AFIB, tout autre prestataire mandaté par cette dernière et le Centre de Congrès, ne sont pas responsables des livraisons et reprises des colis des exposants et n'assurent en aucun cas la prestation de transport.

ACCÈS EN AIRE DE LIVRAISON POUR FORUM 1 – 2 – 3 : Accès 12 - 16

1 QUAI CHARLES DE GAULLE | 69006 LYON (GPS : 45,47.132'N - 4,51.637'E) - Accès 12 - 16

Stationnement dans la zone limité à 20 minutes pour tout chargement ou déchargement

STOCKAGE

Pour des raisons de sécurité, le stockage des emballages vides est interdit dans les forums et aires de livraison du Centre de Congrès. **Le Centre de Congrès ne met pas d'espace de stockage des emballages vides** à disposition des exposants, pour cette prestation, vous pouvez faire appel à leurs services (dans la limite de 3m³ par exposant- voir prestations techniques p.48) ou à un prestataire externe.



Mémo Livraison

- Livraison et reprise uniquement pendant les horaires de montage et démontage
- Chaque colis doit impérativement être identifié
- Réception des colis par l'exposant uniquement
- Pas de zone de stockage



ÉTIQUETTE À APOSER SUR VOS COLIS

EXPÉDITEUR		ÉVÉNEMENT	
Société	X	<u>25èmes Journées d'Ingénierie Biomédicale</u>	
Interlocuteur		<input type="checkbox"/> COLIS ORGANISATEUR	
Adresse		Interlocuteur	
Code postal		Téléphone	
Pays		Nombre de colis	
DESTINATAIRE		COLIS EXPOSANT	
Société	Centre de Congrès de Lyon	<input type="checkbox"/> COLIS EXPOSANT	
Adresse	1 quai Charles de Gaulle	Nom du stand	
	Entrée E1	N° stand	
Code postal	69006 Lyon	Téléphone	
Pays	France	Nombre de colis	
Coordonnées GPS 45°47.132'N4°51.637'E			



ACCÈS EXPOSANTS ET PRESTATAIRES

PARKING VÉHICULES

En tant qu'exposants, vous bénéficiez de tarifs préférentiels au Parking P1 de la Cité Internationale (hauteur maxi : 1,90m). [Cliquez ici pour réserver une place.](#)

En cas de réservation – Application OPnGO

Comment accéder au parking avec votre véhicule ?

A votre arrivée au parking Cité Internationale P1 - A, situé au 64 quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon, présentez-vous devant la barrière. Ne prenez pas de ticket : votre plaque d'immatriculation sera automatiquement scannée et reconnue, puis la barrière s'ouvrira sans aucune action de votre part.

En cas de mauvaise lecture, rendez-vous dans l'application OPnGO et cliquez sur votre réservation en cours dans la rubrique « Mes réservations » : vous y trouverez un QR code à présenter à la borne pour permettre l'ouverture de la barrière

Comment récupérer votre véhicule ?

A votre retour au parking Cité Internationale P1 - A : Entrez par un des accès piétons équipés d'un digicode OPnGO. Composez le code disponible dans votre application OPnGO. Pour l'afficher, cliquez sur votre session en cours. Une fois votre véhicule récupéré, présentez-vous devant la barrière de sortie. Votre plaque d'immatriculation sera reconnue et la barrière s'ouvrira sans aucune action de votre part.

En cas de problème, appuyez sur l'interphone et contactez l'agent du parking

ACCÈS À L'ESPACE EXPOSITION – VOS BADGES

L'accès à l'espace exposition se fait uniquement sur présentation d'un badge.

Prestataires

Tout prestataire intervenant sur votre stand doit impérativement être muni d'un **badge « montage »**. Ces badges seront à retirer au commissariat exposant à leur arrivée après signature du registre.

Exposants

L'ensemble de vos exposants doivent être inscrits au préalable sur la plateforme mise en place à cet effet : <http://afib2020.gipco-adns.com/commande+de+badges+et+soirees+de+gala>

L'ensemble des badges d'un même stand seront remis à la première personne qui se présentera au commissariat exposant. En cas d'annulation de l'un de vos exposants, merci de prévenir l'organisation par



email à l'adresse afib-congres@dbregie.com ou au commissariat exposant. En cas d'absence de signalement, la totalité des badges commandés vous seront facturés.

Vous avez la possibilité de commander des badges exposants supplémentaires au tarif de 100€ net par badge. Vous avez **jusqu'au 17 septembre 2021** pour effectuer vos commandes de badges. **Tout ajout, modification ou annulation au-delà de cette date sera à faire parvenir à l'écrit à Anne-Caroline Lanier – Régie Exposants (03.80.70.93.67 – afib-congres@dbregie.com) et majoré de 30%**. Des ajouts pourront être faits sur place, au tarif majoré et dans la limite des places disponibles.

Vos invitations à la soirée de gala doivent impérativement être attribuées à vos exposants. En cas d'absence d'attribution nominative, nous considérerons ces places comme disponibles et elles ne vous seront plus mises de côté.

Le nombre d'invitation à la soirée de Gala est **limité à 2 invitations maximum / exposant.**

Pour rappel :

- La réservation d'un **stand de surface inférieure ou égale à 9m²** vous donne droit à **2 badges exposants inclus** et **2 invitations à la soirée de gala**
- La réservation d'un **stand de surface supérieure à 9m²** vous donne droit à **3 badges exposants inclus** et **2 invitations à la soirée de gala**
- La réservation d'un espace start-up vous donne droit à **2 badges exposants inclus**



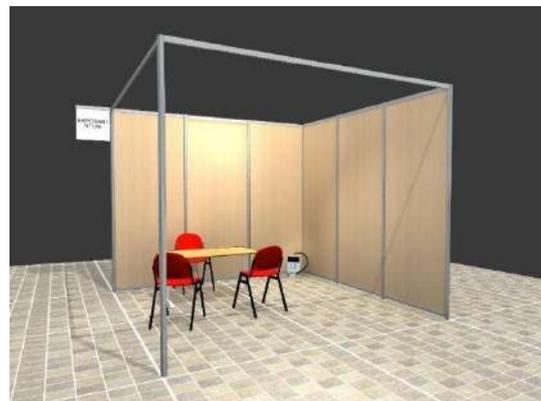
LES STANDS

STANDS PRÉ-ÉQUIPÉS MONTÉS

La formule « **stand pré-équipé monté** » comprend l'installation et la location d'une structure modulaire constituée des éléments suivants :

- Cloison (en mélaminé, 1.00m X 2.50m, couleur miel)
- 1 coffret électrique 1.5 kW (24h/24)
- Barre de LED
- Enseigne PVC (400X 400mm) fond blanc, lettrage noir
- 1 table et 3 chaises

Attention, cette année, les stands pré-équipés montés ne comprennent pas la moquette : sol carrelé (similaire à la photo ci-jointe). Vous avez la possibilité de commander un autre sol dans nos prestations techniques.



STANDS NUS – SURFACE MINIMUM DE 12m²

La formule « **stand nu** » comprend :

- Le traçage au sol de votre espace
- 1 coffret électrique 1.5 kW (24h/24)

COMPLÉMENTS

La réservation d'un emplacement vous donne droit également à :

- L'apparition de votre logo, de votre nom commercial et d'un lien vers votre site internet sur la page partenaires du site du congrès : www.afib2020.fr ainsi que sur l'application AFIB.
- Un texte descriptif de votre société, vos coordonnées et votre logo dans le Guide du Congrès qui sera remis sur place.
- 2 badges exposants, pour les stands de taille inférieure ou égale à 9m², ou 3 badges exposants, pour les stands d'une taille supérieure à 9m², donnant accès à l'espace exposition, aux buffets déjeunatoires et pauses café.

Possibilité de commander des badges complémentaires (100€ net l'unité, tarif majoré de 30% après le 17 septembre 2021, soit 130€ net)

- 2 invitations à la Soirée de Gala sous réserve d'attribution nominative.
à défaut d'attribution nominative, nous ne pourrions vous garantir une place



COVID

Attention : Formulaire d'engagement Covid (page 4) à remplir obligatoirement et à retourner par email à l'adresse afib-congrès@dbregie.com.

Si vous présentez des symptômes de la COVID 19, merci d'annuler votre présence au préalable par mail et de ne pas vous présenter sur site.

Port du masque obligatoire (fourni par vos soins)

Merci de respecter le port du masque au sein du Centre de Congrès et également lors des soirées et des transferts en car. Le masque doit être fournis par vos soins et recouvrir le nez et la bouche. Un distributeur automatique de masques se situe à proximité de l'accueil en cas de besoin.

Solutions hydroalcooliques

Des solutions hydroalcooliques sont mises à votre disposition à de nombreux endroits clés du congrès (toilettes, zones repas, zone fumeurs, salles d'ateliers, amphis et à l'accueil), et du savon est régulièrement réapprovisionné dans les sanitaires. Merci de procéder à **un lavage régulier de vos mains**.

Nous vous demandons également de mettre à disposition une solution hydroalcoolique sur votre stand.

Distanciation physique et limitations des contacts

À partir du 15 septembre, plus aucune distanciation physique entre les participants n'est requise à l'intérieur du Centre de Congrès.

Une jauge maximale d'exposants a cependant été mise en place, afin de fluidifier la circulation entre les stands et de limiter les regroupements. Nous demandons donc aux exposants de s'engager à respecter la jauge suivante sur leur stand :

- pour les stands entre **6m² et 9m²** : **2 exposants** maximum en simultané.
- pour les stands de **12m²** : **4 exposants** maximum en simultané.
- pour les stands de **15m² et plus** : **6 exposants** maximum en simultané.

Nous vous recommandons également de **ne pas laisser de documentation papier et de brochures en libre-service, ainsi que de limiter l'utilisation d'écrans tactiles** afin d'éviter tout contact.

Référent Covid-19

Pour faciliter l'application des règles citées précédemment et des gestes barrières, chaque stand s'engage à désigner un référent Covid. Ce dernier sera le contact privilégié en cas d'inspection sanitaire sur le stand.



Sens de circulation et régulation des flux

Aucun parcours fléché n'a été prévu au sein de l'espace exposition. Cependant, un sens de circulation à l'entrée et sortie du Centre de Congrès sera mis en place afin de réguler les flux. Merci de respecter la signalétique associée.

Nous vous conseillons d'aménager votre stand de manière à limiter les flux de circulation croisés.

Restauration

Suite aux nouvelles directives gouvernementales, les repas du midi se feront obligatoirement assis. Les espaces buffets prévus initialement ont été aménagés en zones de restauration assise. Vos repas vous seront directement distribués sur votre stand avant la pause déjeuner des congressistes et sous la forme de lunchbox individuelle.

Collation sur le stand

Nourriture et boissons sont autorisées sur votre stand sous réserve de la **possibilité d'espace de restauration assise sur votre stand (au minimum une table et des chaises)** et seules les personnes assises peuvent disposer de ces services. **Les manges-debout ne sont pas comptés comme des espace assis.**

Pass sanitaire et test PCR

Afin de participer aux 25èmes Journées d'Ingénierie Biomédicale, **vous n'avez pas à disposer du Pass sanitaire ni d'un test PCR négatif.**

Mesures d'hygiène

Le Centre de Congrès fait l'objet de **mesures de désinfection renforcées** tout au long de l'événement par des équipes formées et dédiées. Nous vous recommandons également la **désinfection des objets et supports à chaque manipulation.**

Des **poubelles spécifiques pour jeter vos masques sont disponibles** à de nombreux endroits dans le bâtiment.

L'aération est également renouvelée à 100% (air neuf) tout au long de la journée et de l'événement.

Mise à disposition d'un espace d'isolement et de conseil médical

Un espace médical à l'écart a été mis en place pour les participants découvrant des symptômes pendant l'événement.

La fourniture de l'ensemble des dispositifs sanitaires liés au COVID-19 restent à la charge de l'exposant.



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT COVID

À remplir obligatoirement et à retourner par email à l'adresse afib-congrès@dbregie.com

Je soussigné M/Mme....., représentant de la société, atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des mesures sanitaires mises en place dans le cadre des 25èmes Journées d'Ingénierie Biomédicale, au Centre de Congrès de Lyon, du 18 au 20 octobre 2021.

Informations du référent Covid sur votre stand

Nom et prénom :

Téléphone :

Email du référent Covid sur place :

Par la présente, je m'engage à respecter tout au long de l'événement l'intégralité des mesures sanitaires liées au Covid-19 (pages 2 et 3 du dossier technique).

Fait à

Le

Signature de l'exposant

Tampon de la société



CONSTRUCTION

RÈGLES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT

CONSTRUCTION

Les montage et démontage des stands devront s'effectuer impérativement à la date et aux heures prévues : le samedi 16 et dimanche 17 octobre, de 8H à 20H et le mardi 19 octobre, de 16H à 22H. **Tous les stands devront être impérativement installés avant l'ouverture officielle de l'exposition : lundi 18 octobre à 9H.**

Il est absolument interdit de procéder :

- à tous travaux touchant les circuits électriques, informatiques et téléphoniques, les canalisations d'eau ou de vidange, les monte-charges, les ascenseurs et les tranchées de canalisations.
- à tous percements de trous pour accrochages ou scellements.
- à tout accrochage au-dessus des stands.
- à la dépose des portes, des fixations d'antenne, etc.

Les réparations des dommages consécutifs à l'inobservation des clauses ci-dessus seront intégralement à votre charge.

CLOISONS

Les emplacements, et notamment les cloisons de stand, doivent impérativement être laissés en l'état. Il est **strictement** interdit de percer, clouer, de visser ou de coller sur la structure et les cloisons. Toute détérioration sera facturée 65€ net par cloison.

Les moyens d'accroches autorisés sont :

- le scotch
- le scotch double-face
- les crochets + chaînettes

UTILISATION D'ADHÉSIF DOUBLE FACE

Afin de préserver le revêtement des espaces, nous vous remercions de bien vouloir utiliser, notamment pour la pose de moquette, un adhésif double face type : adhésif double face toilé supérieur repositionnable.

Toute dégradation et/ou nettoyage du fait du non-respect de cette consigne vous sera facturé.



HAUTEUR DE CONSTRUCTION ET ÉLINGAGE

La hauteur de construction est limitée à **2m50**.

Pour toute demande de dérogation ou d'élingage, merci de prendre contact avec l'organisation afib-congres@dbregie.com.

RÉSISTANCE AU SOL

Les installations sont limitées à **400kg/m²**.

Pour toute installation dépassant ce poids, merci de prendre contact avec l'organisation afib-congres@dbregie.com.

AMÉNAGEMENT

Il est formellement interdit d'installer du mobilier en dehors des emplacements d'exposition. Aucun empiètement sur les allées ne pourra être autorisé.

INTRODUCTION DE SIGNALÉTIQUE ET AUTRE ÉLÉMENT DÉCORATIF

L'introduction dans le Centre de Congrès de matériel de type signalétique, cloisons, panneaux décoratifs, tissus, nécessite la présentation d'un **procès-verbal de classement de réaction au feu de catégorie M1** en cours de validité. Merci de bien vouloir nous transmettre ce(s) document(s) par mail : afib-congres@dbregie.com, un mois avant la manifestation. Pour les machines en mouvement, merci de prendre contact avec l'organisation.

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

En cas de commande de prestations complémentaires (branchement électrique, connexion internet filaire, réserve), ces dernières doivent être matérialisées sur le plan de stand (Annexe 2) et retournées par email à l'adresse afib-congres@dbregie.com **avant le 17 septembre 2021**.



OBLIGATIONS DES EXPOSANTS

1. OBLIGATIONS DES EXPOSANTS

L'exposant a l'obligation de se conformer strictement aux dispositions des règlements de sécurité.

Les aménagements doivent être achevés au moment de la visite de réception par le chargé de sécurité. L'exposant doit prendre toutes les dispositions pour que puissent être examinés en détail ces aménagements.

L'exposant ou son mandataire qualifié doit être présent lors de cette visite de réception. Il doit tenir à la disposition du chargé de sécurité et/ou des membres de la Commission Départementale de Sécurité tout renseignement concernant les installations et les matériaux constituant le stand, sauf pour ceux faisant l'objet d'une marque de qualité reconnue.

L'exposant doit adresser les demandes d'autorisation particulières ou les déclarations spécifiques au chargé de sécurité ou au Préfet.

1.1 AMÉNAGEMENT DES STANDS

1.1.1 PROTECTION DES OUVRAGES

Les accès, circulations et espaces empruntés pour l'acheminement des matériels depuis les points de déchargement jusqu'aux lieux de la manifestation doivent être protégés

- utilisation de chariots ou autres appareils de manutention à bandage caoutchouté,

- utilisation de planchers de répartition du poids.

- protection des moquettes avec un revêtement résistant pour éviter le poinçonnage.

Aucune fixation risquant d'endommager les supports (sols, murs, poteaux, plafonds) ne sera admise.

1.1.2 OSSATURE ET CLOISONNEMENT

Tous les matériaux de classement M0, M1, M2 et M3 sont autorisés pour la construction de l'ossature et le cloisonnement des stands.

Suivant le décret du 30 juin 1983, le classement conventionnel des matériaux à base de bois admet que sont considérés comme correspondant aux caractéristiques des matériaux de classement M3 :

- le bois massif non résineux, d'épaisseur supérieure ou égale à 14 mm.
- le bois massif résineux, d'épaisseur supérieure ou égale à 18 mm.
- les panneaux dérivés du bois (contreplaqué, particules...) d'épaisseur supérieure ou égale à 18 mm.

1.1.3 CLOISONS EXTENSIBLES, COULISSANTES, AMOVIBLES

Les cloisons extensibles, coulissantes, amovibles doivent être classées M3.

1.1.4 REVÊTEMENTS MURAUX

Les revêtements (textiles naturels ou plastiques) M0, M1, M2 peuvent être tendus et fixés par des agrafes. Les revêtements divers (tissus, papiers, films plastiques)

moyennement ou facilement inflammables de très faible épaisseur (1 millimètre maximum) doivent être collés sur des supports pleins M0, M1, M2 ou M3.

Dans tous les cas sont interdits au sein du Centre de Congrès de Lyon :

- les agglomérés cellulose mous.
- les plaques, panneaux ou feuilles de matières plastiques expansées qui ne seraient pas au moins classées M2.
- les revêtements qui ne seraient pas au moins classés M2.

1.1.5 REVÊTEMENTS DE SOL

Les revêtements de sol doivent être en matériaux classés au minimum M4 et solidement fixés. Toutefois, ils devront être de catégorie M3 au moins pour les revêtements (horizontaux et verticaux) de plus de 20 m² de surface totale, et pour les podiums, estrades et les gradins de plus de 0,30 m de hauteur.

1.1.6 RIDEAUX, TENTURES, VOILAGES

Les rideaux, tentures et voilages peuvent être flottants s'ils sont M0, M1 ou M2. Ils sont cependant interdits sur les portes d'entrée des stands, mais ils sont autorisés sur les portes de cabines. Les matériaux exposés peuvent être présentés sans exigence de réaction au feu, excepté s'ils sont utilisés en décoration de cloisons ou de faux plafonds, et si leur surface totale dépasse 20 % de la surface totale de ces ouvrages. Dans ce cas, ils doivent respecter les exigences de l'alinéa précédent pour les cloisons,



et du paragraphe suivant pour les vélums, plafonds et faux plafonds.

1.1.7 VÉLUMS, PLAFONDS ET FAUX PLAFONDS

Les vélums doivent être en matériaux classés M0 ou M1. Ils doivent être, en outre, supportés par un réseau de fils de fer, de manière à former des mailles de 1 m² maximum. Les plafonds et faux plafonds doivent être en matériaux M0 ou M1. Ces éléments ne doivent pas faire obstacle au bon fonctionnement des installations de détection incendie, et de désenfumage.

1.1.8 DÉCORATION FLORALE

Les décorations florales en matériaux de synthèse doivent être limitées. Dans le cas contraire, ces décorations doivent être réalisées en matériaux de catégorie M2.

1.1.9 ÉLÉMENTS DE DÉCORATION FLOTTANTE

Les éléments de décoration ou d'habillage flottants (panneaux publicitaires de surface supérieure à 0,50 m², guirlandes, objets légers de décoration...) doivent être réalisés en matériaux classés M0 ou M1 ou rendus tels par ignifugation.

L'emploi d'enseignes ou de panneaux publicitaires en lettres blanches sur fond vert est absolument interdit ; ces couleurs sont exclusivement réservées à l'indication des « sorties » et des « sorties de secours ».

1.1.10 MOBILIER

Aucune exigence n'est demandée pour le mobilier courant (tables, chaises, bureaux...).

1.1.11 PROCÈS-VERBAUX DE RÉACTION AU FEU

Tous les matériaux mis en œuvre doivent bénéficier d'un procès-verbal de réaction au feu, émanant d'un laboratoire agréé français, et datant de moins de 5 ans.

Sont exclus de cette obligation, les matériaux dits « traditionnels », et les matériaux bénéficiant d'un marquage de qualité d'un organisme certificateur (NF...). En cas d'ignifugation, elle ne peut être pratiquée que sur des panneaux bois, des tissus naturels ou des tissus comportant une forte proportion de fibres naturelles. Elle ne peut être admise sur les matériaux plastiques ou synthétiques. Un procès-verbal d'ignifugation est fourni par l'applicateur, stipulant l'agrément qui lui est donné pour délivrer un tel document.

1.1.12 PRÉSENCE D'UN CHAPITEAU, D'UNE TENTE OU D'UNE STRUCTURE DÉMONTABLE

Si lors d'une manifestation, il est envisagé la réalisation d'un chapiteau, d'une tente ou d'une structure sur un stand, l'organisateur doit imposer à l'exposant le respect des dispositions en matière de sécurité prévues dans CTS 1 à CTS 37 (hors CTS 5). Cet ouvrage provisoire ne doit en aucune manière gêner l'efficacité des installations techniques de l'établissement concourant à la Sécurité des Personnes.

1.1.13 STANDS FERMÉS

Dans le cas de stands fermés, ces derniers doivent avoir des issues directes sur les allées. Leur nombre et leur largeur sont fonction de la superficie du stand et doivent

respecter au minimum les dispositions suivantes :

- moins de 20 m² : 1 issue de 0,90 m
- de 20 à 50 m² : 2 issues : l'une de 0,90 m, l'autre de 0,60 m
- de 50 à 100 m² : soit 2 issues de 0,90 m soit 2 issues, l'une de 1,40 m, l'autre de 0,60 m
- de 100 à 200 m² : soit 2 issues, l'une de 1,40 m, l'autre de 0,90 m, soit 3 issues de 0,90 m
- de 200 à 300 m² : 2 issues de 1,40 m
- de 300 à 400 m² : 2 issues, l'une de 1,40 m, l'autre de 1,80 m. Les issues doivent être judicieusement réparties et si possible opposées. Chacune d'elles doit être signalée par une inscription « SORTIE » en lettres blanches sur fond vert.

Si le stand est fermé par des portes, celles-ci doivent s'ouvrir dans le sens de la sortie, sans système de condamnation et sans débattre sur l'allée publique.

Si le stand est couvert, les dispositions de l'article 1.1.14 ci-après doivent être respectées.

1.1.14 STANDS COUVERTS, STANDS EN SURÉLÉVATION

Les stands possédant un plafond, faux plafond ou un vélum plein, ainsi que ceux possédant un niveau de surélévation, doivent :

- avoir une surface inférieure à 300 m².
- avoir une distance entre eux égale ou supérieure à 4 m.
- totaliser une surface de plafond et faux plafond plein (y compris celle des niveaux en surélévation) au plus égale à 10 % de la surface du niveau concerné. Chaque stand ne peut avoir qu'un niveau en surélévation. Si la surface du stand est supérieure à 50 m², il doit :
- avoir un balisage de sécurité par bloc autonome au droit des sorties.



- avoir des moyens d'extinction appropriés servis en permanence par au moins un agent de sécurité pendant la présence du public dans l'établissement.

- avoir un éclairage d'ambiance si la surface est supérieure à 100 m².

1.2 INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

1.2.1 LIMITES DE RESPONSABILITÉS

Les installations électriques comprennent :

- les installations fixes et semi-permanentes, dont la réalisation, l'exploitation et l'entretien sont assurés par le délégataire, sous sa responsabilité.

- les installations établies dans les stands destinés aux exposants et réalisées par eux-mêmes ou pour leur compte, sont sous leur responsabilité.

La limite entre ces deux installations se situe au niveau du coffret de livraison de chaque stand.

Conformément à l'Article T35 de l'Arrêté du 18 novembre 1987, complétant l'Arrêté du 25 juin 1980 modifié, les installations semi-permanentes doivent aboutir dans chaque stand, à un tableau ou à un coffret de livraison comprenant l'appareillage qui doit assurer les fonctions de commande et de protection définis dans cet article.

Ceci exclut donc formellement le raccordement de plusieurs stands à partir d'un seul coffret de livraison ou d'un seul tableau.

1.2.2 INSTALLATIONS PARTICULIÈRES DES STANDS

Les installations particulières des stands doivent être réalisées par des personnes particulièrement averties des risques spécifiques de la manifestation, possédant les connaissances leur permettant de concevoir et de faire exécuter les travaux en conformité avec le présent règlement. L'installation électrique de chaque stand doit être protégée à son origine contre les surintensités et contre les défauts à la terre. Toutes les masses métalliques doivent être interconnectées et reliées à la prise de terre du coffret de branchement électrique du stand. Les connexions électriques doivent être disposées à l'intérieur de boîtiers de dérivation. Les dispositifs de coupure électrique prévus au coffret de livraison doivent être accessibles en permanence au personnel du stand.

1.2.3 MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

Tous les matériels électriques doivent être conformes aux normes françaises ou européennes.

1.2.4 CANALISATIONS ÉLECTRIQUES

Les câbles électriques doivent être isolés pour une tension nominale minimale de 500 Volts, ce qui interdit notamment le câble H03VHH (Scindex).

Les câbles utilisés sont obligatoirement ceux dont chaque conducteur comporte sa propre gaine de protection, l'ensemble des conducteurs étant logé dans une gaine de protection commune.

Les conducteurs de section inférieure à 1,5 mm² sont interdits. Toutes les canalisations doivent comporter un conducteur de protection relié à la borne du coffret de livraison reliée au réseau général de mise à la terre.

1.2.5 APPAREILLAGE

Les appareils de la classe O doivent être protégés par des dispositifs à courant différentiel nominal au plus égal à 30 mA.

Les appareils de la classe 1 doivent être reliés au conducteur de protection de la canalisation les alimentant.

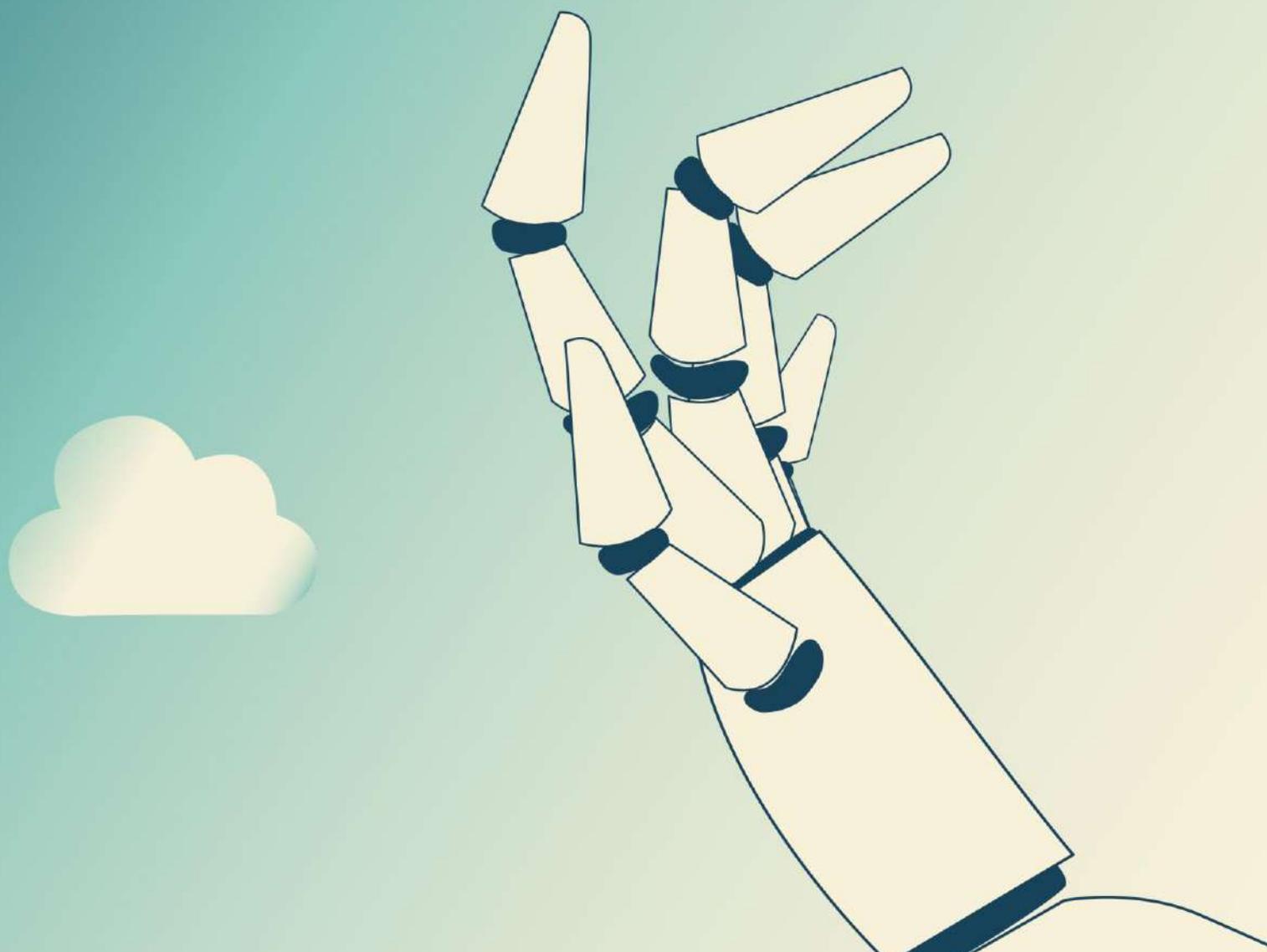
L'utilisation de prises de terre individuelles de protection est interdite.

Les lampes à décharge alimentées en haute tension doivent être installées conformément aux règles de la norme NF C 15.150. Si elles sont enfermées dans des enveloppes isolantes, ces enveloppes doivent être constituées de matériaux de catégorie M3.

Le Centre de Congrès, l'AFIB ou toute société mandatée par cette dernière n'est nullement responsable en cas de vol ou de dégradation sur votre stand. Nous vous conseillons donc de laisser votre emplacement sous la surveillance d'au moins une personne de votre équipe, aussi bien durant votre installation, qu'à l'ouverture de l'exposition au public et lors du démontage.



NOUVEAUTÉS 2021



LE JEU AFIB



Afin de faciliter et de favoriser les rencontres avec les congressistes, le comité met en place pour cette édition d'octobre 2021 un jeu qui multipliera les échanges.

Chaque congressiste aura en sa possession un bulletin nominatif comportant cinq questions sur la ville de Lyon. Chaque exposant se verra remettre la réponse à une seule question.

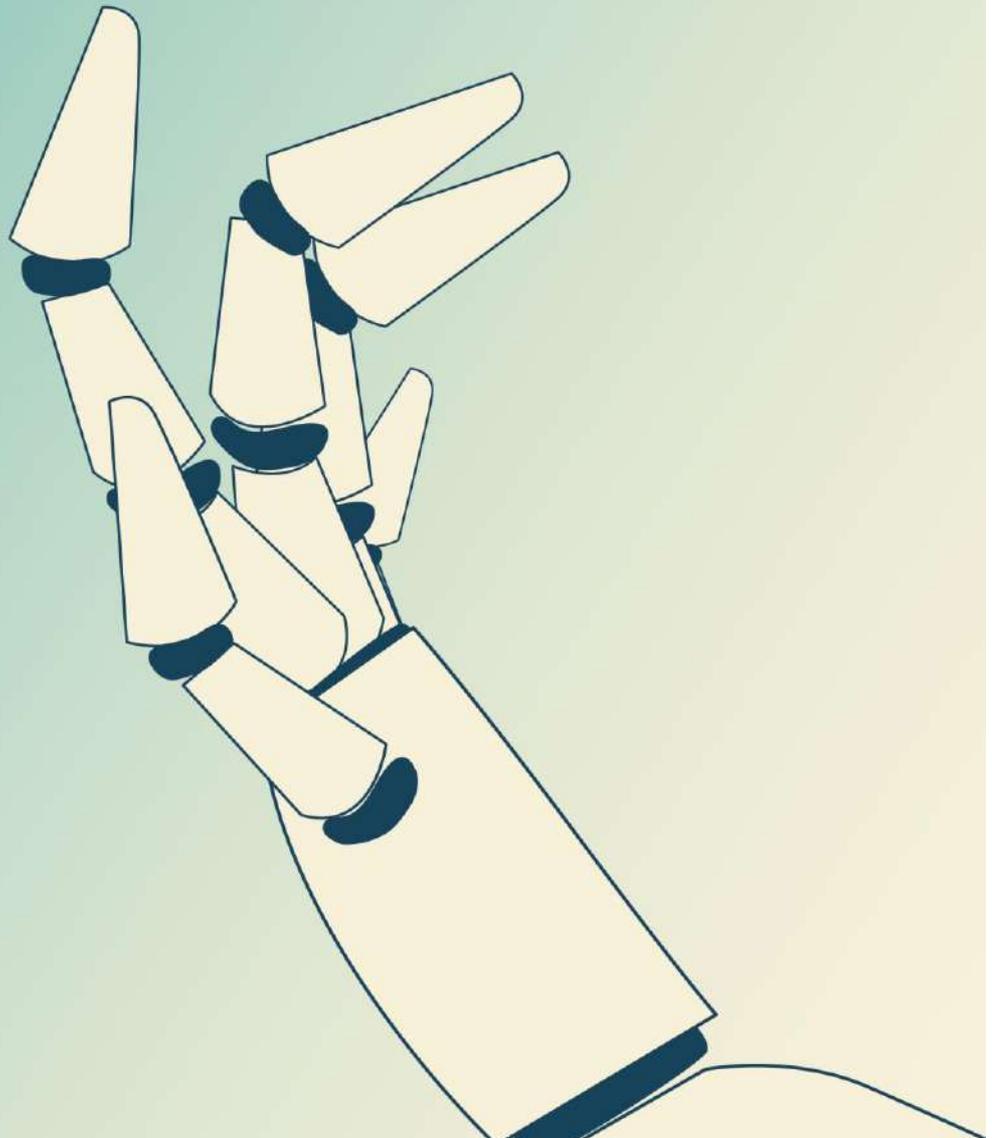
Le principe

Les congressistes devront se rendre de stand en stand afin de répondre au plus de questions possibles. Les participants qui auront trouvé l'ensemble des réponses déposeront leurs bulletins dans une urne.

A la fin du congrès un tirage au sort aura lieu et cinq personnes remporteront un lot gagnant (ex. box cadeau, bon d'achat...).



PRESTATIONS TECHNIQUES





1. AMÉNAGEZ VOTRE STAND

Cloisons, signalétique, réserves, éclairage, éléments suspendus



8. À VOUS DE JOUER !

Commandez en ligne



2. DÉCOUVREZ NOTRE COLLECTION DE MOBILIER

Packs mobiliers, vitrines, rangements...



3. ATTIREZ LE REGARD AVEC NOS SOLUTIONS AUDIOVISUELLES

Écrans LED, table tactile, animation virtuelle



4. BIEN RECEVOIR AUTOUR D'UNE DÉGUSTATION

Petits-déjeuners, plateaux sucrés et salés, boissons, animations sur stand



PRESTATIONS TECHNIQUES



7. RESTEZ CONNECTÉ ET BRANCHÉ !

Électricité et internet



6. REPOSEZ-VOUS SUR NOS SERVICES



Nettoyage, manutention et logistique, accueil, signalétique



5. CRÉEZ UNE AMBIANCE VÉGÉTALE

Compositions et décorations florales, location de plantes



L'ensemble de nos prestations techniques seront adaptées en fonction des directives gouvernementales liées au Covid19



1. AMÉNAGEZ VOTRE STAND

ET PERSONALISEZ-LE AFIN QU'IL REPRÉSENTE AU MIEUX VOTRE UNIVERS

RÉSERVES ET CLOISONS



Réserves

SR01 | Réserve 1m² (1m x 1m) avec porte – 311€

SR02 | Réserve 2m² (1m x 2m) avec porte – 383€

SR03 | Réserve 3m² (1m x 3m) avec porte – 470€

SR04 | Réserve 4m² (2m x 2m) avec porte – 542€

RB01 | Réserve 1m² (1m x 1m) avec porte, cloison bois avec coton gratté – 534€

RB02 | Réserve 2m² (1m x 2m) avec porte, cloison bois avec coton gratté – 653€

RF01 | Réserve d'angle panneau forex 1m² (1m x 1m) avec porte imprimée – 668€

RE01 | Étagère modulaire dans réserve – 63€

Mémo Réserves

Le plan de votre stand (annexe 2) est à nous retourner afin de nous indiquer l'implantation de la réserve. Sans celui-ci, nous ne pourrons pas traiter votre demande. Pensez à indiquer le sens d'ouverture de la porte et à commander de l'électricité pour brancher le matériel que vous y entreposerez.

Cloisons

CL01 | Cloison en mélaminé (1m x h 2,5m) – 68€

CL04 | Cloison bois gainée de coton gratté
1 face / 1 couleur unie (1m x h 2,5m) – 126€

CL05 | Cloison bois gainée de coton gratté
2 faces / 1 couleur unie (1m x h 2,5m) – 167€



SIGNALÉTIQUE



Habillage des cloisons

ENP02 | Panneau forex impression personnalisée – **317€**

ENP05 | Habillage tissu cloison modulaire | 1000 x h 2500mm – **476€**

Kakémonos

ENP07 | Kakémono autoportant x-banner recto | 800 x h 2000mm – **189€**

ENP08 | Kakémono autoportant roll-up recto | 850 x h 2060mm – **247€**

Enseignes

ENP03 | Enseigne d'angle haute personnalisée en forex recto – **383€**

ENP04 | Enseigne haute personnalisée en forex sur réserve recto – 1000 x h 1000mm – **191€** - éclairage non inclus

ENS01 | Enseigne pvc sans logo fond blanc & lettrage noir recto verso – 400 x 400mm – **47€**

ENS02 | Enseigne pvc avec logo recto verso - 400 x 400mm – **72€**

Bandeaux faciaux

BF02 | Bandeau facial horizontal personnalisé recto 2 mètres | 2000 x h 300mm – **199€**

BF03 | Bandeau facial horizontal personnalisé recto 3 mètres | 3000 x h 300mm – **295€**

BF04 | Bandeau facial horizontal personnalisé recto 4 mètres | 4000 x h 300mm – **390€**

Mémo Signalétique

Pour l'impression de votre signalétique, merci de fournir des fichiers au format Photoshop, PDF, HD ou Illustrator et de les nommer de manière simple et significative. Envoi des dimensions précises suite à la commande en ligne. Pour toute question : afib-congres@dbregie.com.



REVÊTEMENTS DE SOL



SM01 | Moquette aiguilletée avec film de protection – **13€** (le m² posé)

SM05 | Moquette gazon épaisseur 6mm – **22€** (le m² posé)

SM06 | Linoléum avec impression personnalisée – **111€**

Nuancier sur demande : afib-congres@dbregie.com

ACCESSOIRES

KIT01 | Kit chaînettes (4 crochets & 2 chaînettes) – **16€**

SC01 | Rouleau de scotch double face – **8€**

ÉCLAIRAGE DE STAND



SS03 | Spot à tige led 12 W – **143€**

SS04 | Barre led 40 W – **128€**



2. NOTRE COLLECTION DE MOBILIER

POUR HABILLER VOTRE ESPACE ET CRÉER DES ÉCHANGES

LES PACKS ACCUEIL



ECW070 | Pack After Blanc

ECN081 | Pack After noir

623€

- 3 chaises Origami
- 1 table Brummel Ø 80cm - H 75cm
- 1 tabouret haut Coque
- 1 comptoir Bergan (*fermeture à clé*)
- 1 présentoir Dupont



EWE004 | Pack Batik Dupont Bois et Blanc

707€

- 3 chaises Batik
- 1 table Batik L 70 x l 70 x H 74,5cm
- 1 tabouret haut Batik
- 1 comptoir Batik
- 1 présentoir Dupont



ECW051 | Pack Accueil Chamonix Blanc

ECN006 | Pack Accueil Chamonix Noir

295€ - *Fermeture à clé*

- 2 tabourets hauts Z
- 1 comptoir Chamonix
L.110 x l.40 x H.107cm



EWB002 | Pack Electra Bleu – 294,84€

EWR004 | Pack Electra Rouge

EWW054 | Pack Electra Blanc

EWN004 | Pack Electra Noir

295€

- 3 tabourets Volt
- 1 mange-debout Marielle
L 70 x l 70 x H 110cm





EGW004 | Pack Cube Blanc

ENN047 | Pack Cube Noir

334€

- 3 tabourets Atria
- 1 mange-debout Sirius
L 70 x l 70 x H 110cm



EWV003 | Pack Foryou Vert

EWV034 | Pack Foryou Blanc

EWN001 | Pack Foryou Noir

EWM002 | Pack Foryou Fuchsia

EWD003 | Pack Foryou Orange

EWR002 | Pack Foryou Rouge

270€

- 3 chaises Foryou
- 1 table Snow
L 70 x l 70 x H 72cm



ECW046 | Pack Masters Blanc

ECN060 | Pack Masters Noir

422€

- 3 chaises Masters
- 1 table Ypsilon
Ø 69 cm - H 73cm



ECG004 | Pack Escapade Nymphaea Gris

ECW071 | Pack Escapade Nymphaea Blanc skai

ECD011 | Pack Escapade Nymphaea Orange

ECM020 | Pack Escapade Nymphaea Chocolat

ECR024 | Pack Escapade Nymphaea Rouge

ECO032 | Pack Escapade Nymphaea Beige

618€

- 3 chauffeuses Escapade
- 1 table basse Nymphéa (verre)
Ø 80cm - H 40cm



COMPTOIRS



PNN026 | Comptoir Bergan Noir – 164€

PWW033 | Comptoir Bergan Blanc – 164€

L.110 x l.40 x H.107cm - 2 portes

Fermeture à clé

ADH01 | Option Signalétique adhésive – 163€



PNN010 | Comptoir Oslo Noir – 164€

PWW015 | Comptoir Oslo Blanc – 164€

L.95 x l.45.5 x H.110cm – 2 portes

Fermeture à clé

ADH02 | Option Signalétique adhésive - 169€



PNN856 | Comptoir Brinks Noir – 211€

PWW017 | Comptoir Chamonix Blanc – 211€

L.110 x l.40 x H.107cm

Fermeture à clé

ADH01 | Option Signalétique adhésive – 163€



TABOURETS HAUTS



- UCN010** | Tabouret Coque Noir
 - UCW010** | Tabouret Coque Blanc
 - UCR008** | Tabouret Coque Rouge
 - UCV006** | Tabouret Coque Vert
 - UCD006** | Tabouret Coque Orange
- H 60/81cm – Hauteur ajustable – Plastique
164€



- UNN0070** | Tabouret Atria Noir
 - UWW009** | Tabouret Atria Blanc
- H 80cm – Simili
85€



- UOG002** | Tabouret About a Stool Gris
 - UOW002** | Tabouret About a Stool Blanc
 - UOB003** | Tabouret About a Stool Bleu
- H 85cm – Plastique
133€



- UCN707** | Tabouret Z Noir
 - UCR001** | Tabouret Z Rouge
- H 82cm – Simili
66€



TABLES HAUTES



TGW047 | Table haute Stand Up Blanc

TNN081 | Table haute Stand Up Noir

TWO003 | Table haute Stand Up Bois clair

H 110cm - Ø 80 cm

164€



TNN054 | Table haute Marielle Noir

TWW051 | Table haute Marielle Blanc

L 70 x l 70 x h 110cm

192€



TNN061 | Table haute Sirius Noir

TGW053 | Table haute Sirius Blanc

L 70 x l 70 x h 110cm

202€



CHAISES



CNN011 | Chaise Foryou Noir
CWW010 | Chaise Foryou Blanc
CVV006 | Chaise Foryou Vert
CDD003 | Chaise Foryou Orange
CMM003 | Chaise Foryou Fushia
L 47 x l 53 x H 45cm
52€



CNN021 | Chaise Argo Noir
CWW019 | Chaise Argo Blanc
CGG004 | Chaise Argo Gris
L 48 x l 47 x H 46cm
55€



COV001 | Chaise SetteSusette Vert
COW002 | Chaise SetteSusette Blanc
Bois et Plastique - L 47 x l 48,5 x H 46cm
82€



CBB002 | Chaise Tolix perforée Bleu ciel
Acier - L 35 x l 35 x H 44cm
124€



TABLES



TNN056 | Table carrée Sirius Noir
TGW048 | Table carrée Sirius Blanc
L 70 x l 70 x H 75cm
146€



TWW033 | Table ronde Shantung Blanc
TNN078 | Table ronde Shantung Noir
H 74 cm - Ø 80cm
142€

FAUTEUILS ET CANAPÉS



FNN447 | Fauteuil Rondo Blanc
FWW484 | Fauteuil Rondo Noir
L 61 x l 61 x H 48,5cm
114€



HGG657 | Chauffeuse Escapade Noir
HGG001 | Chauffeuse Escapade Gris
HWW017 | Chauffeuse Escapade Blanc skai
HDD001 | Chauffeuse Escapade Orange
HRR001 | Chauffeuse Escapade Rouge
L 60 x l 70 x H 40cm
181€





HCM001 | Fauteuil Sweet Kiss Rose Violet

HCV001 | Fauteuil Sweet Kiss Vert

HCM002 | Fauteuil Sweet Kiss Chocolat

HCD001 | Fauteuil Sweet Kiss Orange

HCR004 | Fauteuil Sweet Kiss Rouge

L 74 x l 67 x H 37cm

355€

TABLES BASSES



TNN074 | Table basse ronde Shantung Noir

TWW023 | Table basse ronde Shantung Blanc

H 40 cm - Ø 80cm

118€



TCN084 | Table basse carrée Nymphéa Noir

TCW100 | Table basse carrée Nymphéa Blanc

L 70 x l 70 x H 40cm

124€



PRÉSENTOIRS



PNN897 | Présentoir Dupont Noir
PWW897 | Présentoir Dupont Blanc
L 26 x l 28 x H 117cm
125€



PWW042 | Présentoir Alcazar Blanc
L 40 x l 40 x H 165cm
181€



PNN003 | Présentoir Rackham Noir/Black
PWW006 | Présentoir Rackham Blanc/White
L 40 x l 40 x H 165cm
181€



VITRINES



VNN689 | Vitrine Grévin noir – sans rangement

VWW689 | Vitrine Grévin blanc – sans rangement

VGW003 | Vitrine Grévin blanc – avec rangement

Avec éclairage intérieur - *(Ce meuble peut se verrouiller avec une clé)* 

L 75,5 x l 39,5 x H 89,5cm

390€



VNN691 | Vitrine Rodin noir

VWW691 | Vitrine Rodin blanc

Avec éclairage intérieur - *(Ce meuble peut se verrouiller avec une clé)* 

L 50 x l 40 x H 185cm

490€



VNN688 | Comptoir Orangerie

L 91 x l 51 x H 91cm

387€



RANGEMENTS



PWW023 | Étagère why not blanc – 140,40€
L 80 X | 50 X H 160cm
141€



PNN841 | Étagère pyc inclinable noir
PWW841 | Étagère pyc inclinable blanc
L 97 X | 37 X H 187cm
175€



RNN009 | Rangement oslo noir
RWW009 | Rangement oslo blanc
L 95 X | 45 X H 57cm
181€



RNN010 | Armoire oslo noir
RWW010 | Armoire oslo blanc
L 95 X | 45 X H 130cm
270€



ACCESSOIRES



NES150 | Machine à café avec dosettes / 1500 W
Livrée avec 150 doses, gobelets carton, sucres et mélangeurs – **344€**

RNE150 | 150 doses supplémentaires – **275€**

RNE300 | 300 doses supplémentaires – **430€**



GZZ521 | Fontaine à eau 20 L / 100 W
Livrée avec 2 bonbonnes + 200 gobelets carton – **261€**

GZZ516 | Bonbonne à eau livrée avec 100 gobelets carton – **74€**



GCW503 | Réfrigérateur 140L/160W – **160€**
L 60 x l 60 x H 85cm

GCW504 | Réfrigérateur 240L / 160W – **195€**
L 60 x l 60 x H 110cm





ANN080

AWE008

AWE001

ANN080 | Porte-manteau noir – H.155cm – **71€**

AWE008 | Porte-manteau blanc - Diam.40 x H.173cm
93€

AWE001 | Porte-manteau blanc - L.40 x H.179.5cm
93€



ANN075 | Corbeille noir

AWW089 | Corbeille blanc
H 34,5cm - Ø 30cm

13€



ANN006 | Corbeille de tri noir

27€



MESURES D'HYGIÈNE

DG01 | Distributeur de gel hydroalcoolique bois sans contact – 1L de gel hydroalcoolique inclus – **453€**

DG02 | Distributeur de gel hydroalcoolique blanc sans contact – 1L de gel hydroalcoolique inclus – **410€**

DG03 | Bouteille de 1L de gel hydroalcoolique – **12,66€**





3. NOS SOLUTIONS AUDIOVISUELLES

POUR ATIRER LE REGARD



Mémo Audiovisuel

Toutes nos propositions sont forfaitaires : elles sont valables pour la durée de l'exposition et comprennent la location, l'installation, la maintenance et la reprise du matériel par un technicien. Lors de votre commande, merci de préciser la source souhaitée pour les écrans, les dates et horaires de livraison et de reprise du matériel. Disponibilités : de 32" à 55", USB, VGA ou HDMI, sur pied, sur table ou mural.

L'AFIB ou toute autre société mandatée par cette dernière ainsi que le Centre de Congrès décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommages de la réception du matériel jusqu'à sa reprise.

ÉCRANS ET MONITEURS

Avec sonorisation

AV01 | Écran LCD LED 55" FULL HD support pied inclus – **1 353€**

AV03 | Écran LCD LED 46" FULL HD support pied inclus – **1 035€**

AV07 | Écran LCD LED 40" FULL HD support pied inclus – **876€**

AV06 | Écran LCD LED 32" FULL HD support pied inclus – **717€**

Sans sonorisation

IN02 | Écran LCD 24" - 1920 x 1080 support table et port VGA uniquement – **478€**

ANIMATIONS TACTILES ET RÉALITÉ VIRTUELLE

HD01 | Table tactile 42" pour présentation interactive – **2 865€**

hors contenu, assistance technique incluse - 1170 x 750 x H 810mm

HD02 | Animation réalité virtuelle avec le masque OCULUS – **3 183€**

hors contenu, assistance technique incluse

HD03 | Ecran tactile LCD LED 46" Full HD support pied inclus - assistance technique incluse – **1 910€**

IPA01 | iPad 9,7" 241,2 x 185,7mm – **606€**

PC PORTABLES

IN03 | PC portable - Intel Core I5 avec Pack Office – **796€**

IN04 | PC portable - Intel Core 2 duo avec Pack Office – **557€**





4. BIEN RECEVOIR ET CRÉER UN ACCUEIL CHALEUREUX

Prestations et informations complémentaires sur demande afib-congres@dbregie.com.
Sous réserve de places assises suffisante sur votre stand.

GAMME SUCRÉE

- BR11** | 1 thermos de café + 20 tasses carton + sucre – **22€**
- BR12** | 1 thermos de thé + 20 tasses carton + sucre – **19€**
- BR13** | Corbeille de 20 mini viennoiseries – **24€**
- BR22** | Corbeille de fruits frais 20-25 personnes – **107€**
- BR23** | Boîte de 240 capsules de lait – **38€**
- GGBF** | Plateau de mini brochettes de fruits frais 30 pièces – **85€**
- NES150** | Machine à café Nespresso avec dosettes / 1500W livrée avec 150 doses + gobelets carton – **344€**
- RNE150** | 150 doses supplémentaires – **275€**



GAMME SALÉE

- PC01** | Plateau de crudités 1KG – **47€**
- BR16** | Pain surprise saumon 30 pièces – **71€**
- BR17** | Pain surprise fromage et fines herbes 30 pièces – **71€**
- BR19** | Plateau de canapés froids 48 pièces – **78€**
- PFR02** | Plateau de fromage 15 personnes – **103€**
- BR21** | Corbeille de mini sandwiches assortis 50 pièces – **153€**
- PCH01** | Plateau de charcuterie 15 personnes – **103€**
- GGPSA** | Plateau canapés salés "gourmet" 35 pièces – **103€**



SERVICE

- H007** | Prestation de service – forfait 4h minimum – **301€**
Mise en place du cocktail, service et débarrassage
- H008** | Heure supplémentaire de service – **77€**



BOISSONS

BR04 | 24 bouteilles eau nestlé pure life – 50cL – **38€**

GZZ521 | Fontaine à eau 20L / 100W – **261€**

livrée avec 2 bonbonnes + 200 gobelets carton

GZZ516 | Bonbonne à eau livrée avec 100 gobelets carton – **74€**

BR31 | 8 bouteilles Coca-Cola – 50cL – **33€**

BR32 | 8 bouteilles Perrier – 50cL – **33€**

BR06 | 1 bouteille vin rouge – 75cL avec 10 verres plastique – **32€**

BR08 | 1 bouteille champagne brut – 75cL avec 10 flûtes plastique – **64€**

BR09 | 1 bouteille champagne prestige brut – 75cL avec 10 flûtes plastique – **80€**

ACCESSOIRES

BR28 | 50 gobelets carton boissons chaudes – **13€**

BR24 | 50 gobelets carton boissons froides – **13€**

BR26 | 10 flûtes à champagne plastique – **13€**

BR27 | 150 serviettes papier – **13€**





5. CRÉEZ UNE AMBIANCE VÉGÉTALE

ET HABILLEZ VOTRE ESPACE

COMPOSITIONS FLORALES



FLO5 | Composition florale dans un vase tube transparent H 50cm
133€



FCB | Flower cube blanc
FCO | Flower cube orange
FCV | Flower cube violet
L 15 X l 15 x H 16cm
57€



CF04 | Orchidée blanche dans cylindre de verre H25 cm - ø 10 cm
CF05 | Orchidée blanche dans aquarium en verre ø 17 cm
CF06 | Orchidée blanche dans carré en verre H 13cm
57€



CF07 | Composition florale support en verre rectangulaire avec calla, anthuriums, rose et orchidée
8 x 22 x H 8cm
94€



PLANTES EN LOCATION

Plus de plantes sur demande afib-congres@dbregie.com.



F14 | Ficus dans pot blanc – 96€
H 140/160cm - Ø 40cm



BZ | Bac zen blanc – 247€
L40X L40 X H80cm



MAN | Mandarinier dans pot blanc – 144€
H 120/140cm - Ø 40cm



BRF | Haie de fagots verts ou fushia
au choix – 175€
- Bac 100 x 30cm
- Hauteur fagots 180cm





6. NOS SERVICES COMPLÉMENTAIRES

POUR FACILITER VOTRE PRÉSENCE

ACCUEIL

Sur la base d'une prestation forfaitaire de 4H. Merci de nous préciser les horaires d'accueil ainsi que la tenue du personnel.

HO01 | Accueil sur stand – **225€**

HO03 | Accueil bilingue – **245€**

PRISES DE VUE

PH01 | Prises de vues générales du stand

Fichier HD transmis par email – **128€**

PH02 | Prises de vue générales et détaillées du stand

Fichier HD transmis par email – **216€**

PH03 | Tirage sur papier photo (20 x 30cm) – **24€**



LOGISTIQUE

Merci de préciser les jour de livraison et/ou de reprise ainsi que le nombre de colis et le nom de votre transporteur. Nous ne prenons pas en charge les colis fragiles.

Nettoyage

NS01 | Nettoyage quotidien du stand avant ouverture du salon : aspiration des moquettes et enlèvement des déchets – **4€/m²/jour**

NS03 | Remise en état du stand après montage – **6€/m²/jour**

MB09 | Mise en benne de votre stand après démontage – jusqu'à 9m² – **270€**

MB18 | Mise en benne – jusqu'à 18m² – **542€**

MB36 | Mise en benne – jusqu'à 36m² – **812€**

Manutention

Les prestations suivantes vous sont recommandées en cas de livraisons imposantes

MJ01 | Prestation pour aide à l'aménagement du stand – forfait 4h – **183€**

ML01 | Prestation avec chariot élévateur et cariste – forfait 4h – **476€**



Logistique

Rappel : le Centre de Congrès ne gère pas les colis ni leur stockage ou enlèvement sans réservation des prestations ci-dessous. Nous vous recommandons donc vivement de commander vos prestations logistiques.

GCAV | Gestion de colis avant évènement - réception en amont de vos colis et acheminement sur votre stand (3m³ maximum) – **224€**

GCAP | Gestion de colis après évènement : récupération et stockage de vos colis après l'évènement pour reprise le lendemain (3m³ maximum) – **224€**

SEV | Stockage de vos emballages vides (3m³ maximum) – **80€**

| Stockage de vos emballages vides (plus de 3m³) – **Prestation autre sur demande**

Sécurité

GS01 | Prestation de gardiennage de votre stand – devis sur demande





7. RESTEZ BRANCHÉS ET CONNECTÉS

ÉLECTRICITÉ

Notre installation est monophasée. Les augmentations de puissance concernent les exposants dont le stand est déjà équipé d'un branchement électrique prévu par l'organisateur. Veuillez nous indiquer précisément l'emplacement souhaité de votre coffret électrique sur le document plan de stand.

Coffrets électriques 24h/24 – 2 prises incluses

EM15 Coffret électrique 1.5KW	327€
EM30 Coffret électrique 3KW	467€
ET06 Coffret électrique 6 KW	702€
ET09 Coffret électrique 9 KW	935€
ET12 Coffret électrique 12KW	1 170€
ET15 Coffret électrique 15 KW	1 403€
ET18 Coffret électrique 18 KW	1 717€
ET24 Coffret électrique 24 KW	2 107€
ET36 Coffret électrique 36 KW	2 575€
ET40 Coffret électrique 40 KW	2 809€

Augmentations de puissance 24h/24

PA01 Augmentation de 1.5 à 3KW	203€
PA02 Augmentation de 1.5 à 6 KW	484€
PA03 Augmentation de 1.5 à 9 KW	765€
PA04 Augmentation de 1.5 à 12KW	999€
PA05 Augmentation de 1.5 à 15 KW	1 210€
PA10 Augmentation de 1.5 à 18 KW	1 553€

Accessoires

ER01 Rallonge électrique 5m	15€
ER02 Multiprise de 3 prises	19€
ER03 Rallonge électrique sous moquette	82€



CONNECTIVITÉS

Internet filaire et téléphonie

Il n'est pas autorisé de raccorder votre routeur wifi sur la ligne internet filaire installée par nos soins.

IF03 Ligne internet filaire – jusqu'à 5 Mbps	623€
IF04 Ligne internet filaire – jusqu'à 10 Mbps	935€
IF05 Ligne internet filaire – jusqu'à 20 Mbps	1 403€
IF06 Ligne internet filaire – jusqu'à 50 Mbps	2 027€
IF07 Ligne internet filaire – jusqu'à 100 Mbps	2 807€
IF08 Câble RJ45 supplémentaire - switch inclus	32€
TA01 Ligne téléphonique analogique - téléphone inclus	313€

Wifi

IW01 Connexion wifi du premier poste	93€
IW02 Connexion wifi supplémentaire par poste	47€
IW10 Couverture wifi personnalisée de votre stand <i>jusqu'à 10 postes</i>	467€





8. À VOUS DE JOUER

COMMANDEZ EN LIGNE

PROCÉDURE DE COMMANDE

L'organisateur n'a pas de visibilité sur vos mots de passe. En cas d'oubli de celui-ci, merci d'utiliser le lien « mot de passe oublié ».

Commandes techniques

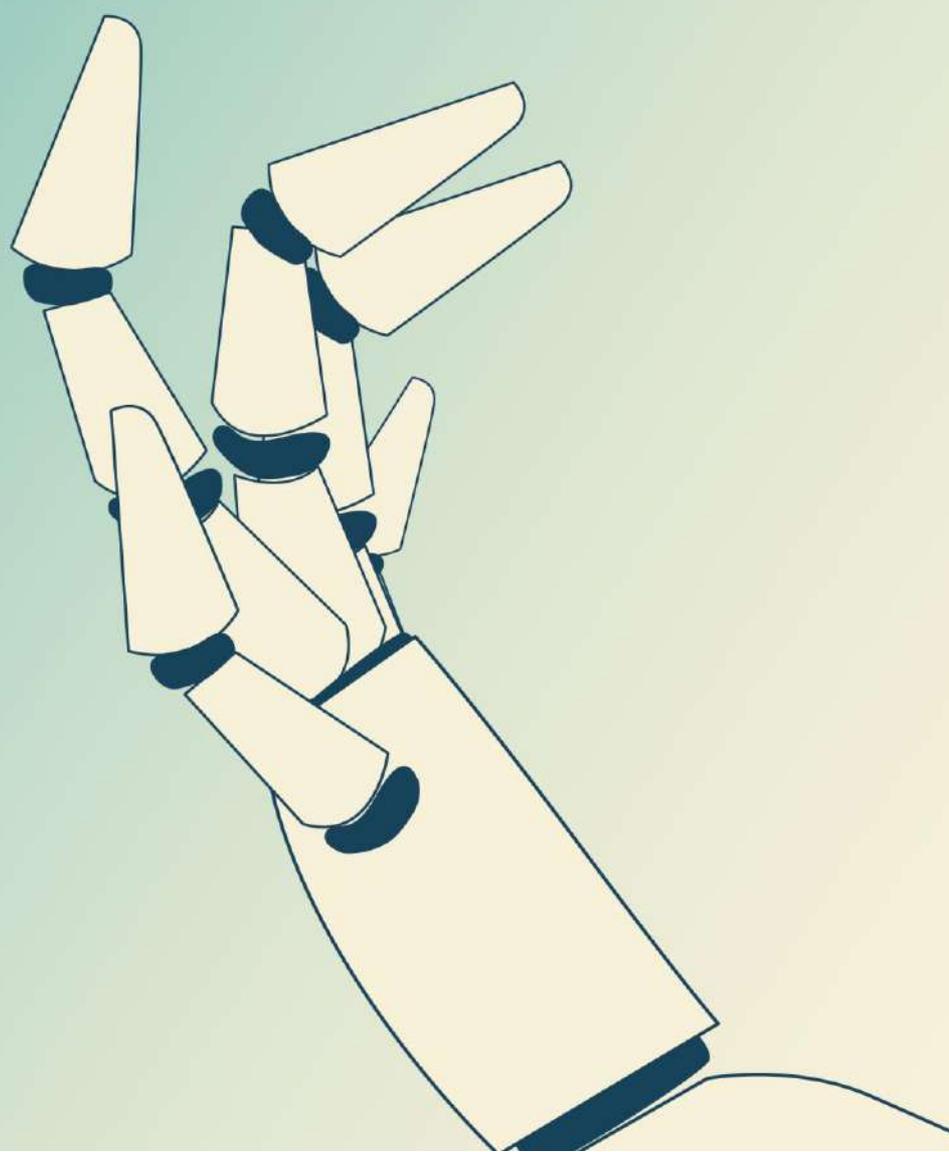
1. Connectez-vous sur la plateforme <http://afib2020-exposants.gipco-adns.com/inscription+exposant> avec vos identifiants créés lors de la réservation de votre stand.
2. Sélectionnez l'ensemble des prestations techniques souhaitées.
3. Validez votre commande, vous recevez un nouveau mail de confirmation récapitulant votre commande.
4. Pour tout ajout ou modification, **reconnectez-vous sur votre compte et procédez aux modifications** directement en ligne. Vous avez jusqu'au **17 septembre 2021** pour procéder à vos commandes techniques. Au-delà de cette date, tout ajout vous sera majoré de 30%.

Commandes de badges

1. Créez votre compte sur la plateforme <http://afib2020.gipco-adns.com/commande+de+badges+et+soirees+de+gala>.
Votre réservation de stand est différente de votre réservation de badges, vous devez donc recréer un compte. Cependant, il est possible d'utiliser les mêmes informations de connexion.
Identifiant : NOM SOCIÉTÉ EN MASJUCULE (sans espace)
Mot de passe : AFIB2020
2. Remplissez les informations relatives à votre entreprise et à la facturation
3. Renseignez les noms des exposants qui seront présents sur votre stand
4. Attribuez leurs des badges exposants et des invitations à la soirée de gala
5. En cas d'ajout, d'annulation ou de modification, connectez-vous à votre compte et effectuez les modifications en ligne directement. Vous avez jusqu'au **17 septembre 2021** pour procéder à l'ensemble de vos commandes de badges et d'invitations à la soirée de gala. Après cette date, tout ajout se verra majoré de 30% et l'ensemble des demandes sera à nous adresser par écrit : **afib-congres@dbregie.com**.



ANNEXES



1. FICHE D'IDENTIFICATION DES COLIS

EXPÉDITEUR		ÉVÉNEMENT	
Société	X	<u>25èmes Journées d'Ingénierie Biomédicale</u>	
Interlocuteur		<input type="checkbox"/> COLIS ORGANISATEUR	
Adresse		Interlocuteur	
Code postal		Téléphone	
Pays		Nombre de colis	
DESTINATAIRE		COLIS EXPOSANT	
Société	Centre de Congrès de Lyon	<input type="checkbox"/> COLIS EXPOSANT	
Adresse	1 quai Charles de Gaulle	Nom du stand	
	Entrée E1	N° stand	
Code postal	69006 Lyon	Téléphone	
Pays	France	Nombre de colis	
Coordonnées GPS 45°47.132'N4°51.637'E			



2. SCHÉMA D'INSTALLATION

À retourner par mail : afib-congres@dbregie.com

ÉVÉNEMENT : 25èmes Journées d'Ingénierie
Biomédicale

N° DU
STAND :

ENSEIGNE DE VOTRE STAND (20 CARACTÈRES)

LÉGENDE :

— Cloisons	 Électricité	 Spot à tige
- - - Côtés ouverts	→ R Rallonge sous moquette	■ Barre LED
@ Connexion internet filaire	 Réserve + Porte (préciser le sens d'ouverture)	

PLAN DE STAND :

Nous vous remercions de :

Utiliser la légende ci-dessus pour signaler le positionnement souhaité de vos prestations.
Préciser l'emplacement de votre stand en indiquant les allées, le nom ou numéro des stands voisins.

Toute demande de déplacement le jour du montage (sous réserve de faisabilité)

sera facturée 150 € net

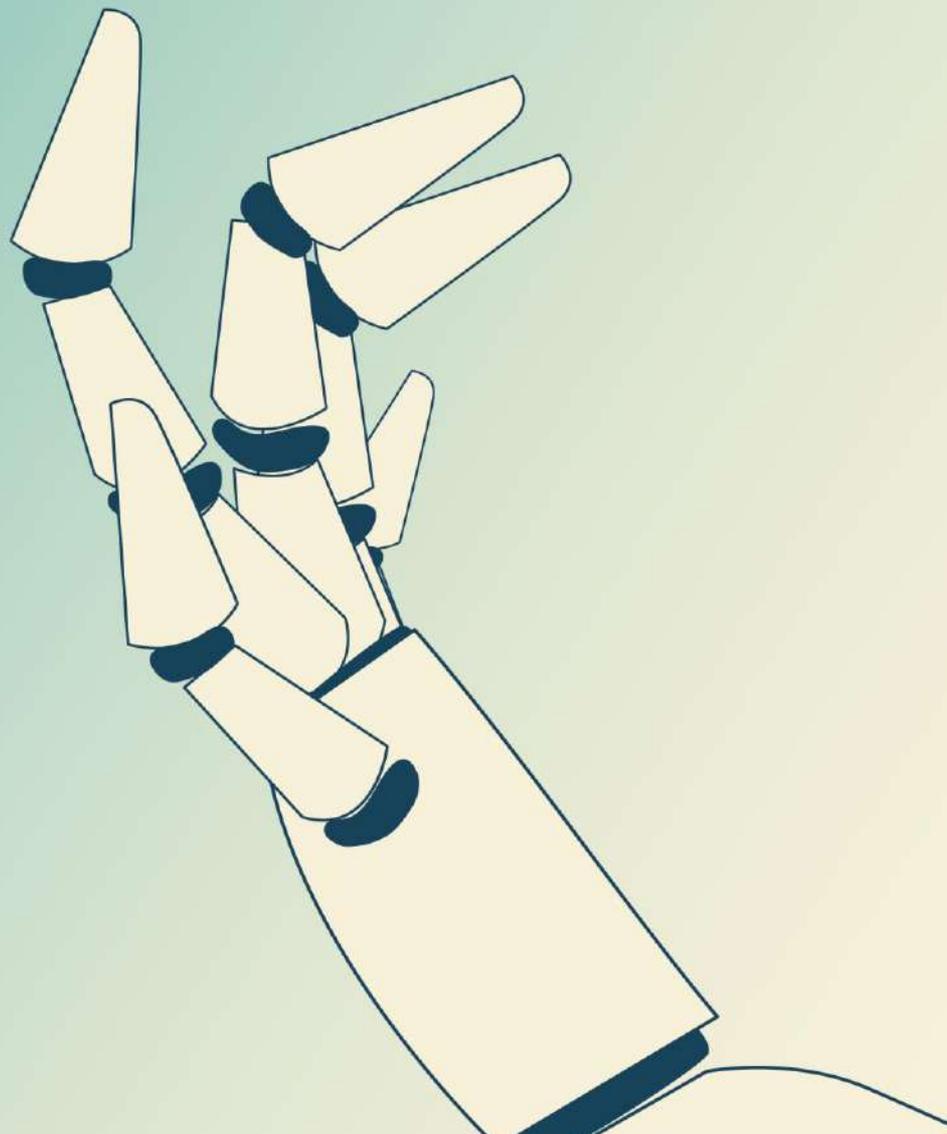
IMPLANTATION PAR DÉFAUT:



Si vous nous indiquez l'emplacement de votre coffret électrique, celui-ci sera implanté conformément à votre demande, avec une tolérance de 50 cm. Si nous ne recevons pas de plan de votre part, votre coffret électrique sera placé selon les modèles suivants et d'après la configuration de votre stand.



CGV



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 - COMMANDE

1.1 ADHÉSION AUX CONDITIONS GÉNÉRALES

Le fait pour le CLIENT de passer COMMANDE avec l'AFIB implique l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions générales de location et de vente.

1.2 PASSATION DE COMMANDE

Toute commande du CLIENT à l'AFIB devra être passée au minimum le 17 Septembre 2021 par la validation en ligne de sa commande sur le site <http://afib2020-exposants.gipco-adns.com/inscription+exposant>. Il en sera de même pour toute demande de modification de COMMANDE et pour toute commande supplémentaire.

Il ne sera consenti au CLIENT aucune déduction sur le montant de la COMMANDE pour toute demande de changement de matériel après une livraison conforme à celle-ci.

Sauf conventions particulières contraires arrêtées avec notre service exposition, le règlement de la totalité du montant TTC de la COMMANDE devra accompagner celle-ci et sera payable par chèque ou par virement.

1.3 ANNULATION DE COMMANDE

Sans préjudice de l'article 11 des présentes conditions générales de vente, toute annulation de commande devra être faite par courriel 10 jours ouvrés minimum avant la date de livraison du matériel.

ARTICLE 2 - TARIFS

2.1 EXISTENCE D'UNE TARIFICATION DANS LE GUIDE DE L'EXPOSANT

Sauf accords particuliers, le tarif net de taxe de location ou de vente applicable est celui du présent DOSSIER TECHNIQUE.

2.2 ABSENCE DE TARIFICATION DANS LE GUIDE DE L'EXPOSANT

Le tarif de l'ensemble des autres produits et services qui seraient ajoutés à ceux présentés dans ce présent DOSSIER TECHNIQUE reste à l'appréciation de l'AFIB et seront communiqués sur demande.

2.3 MAJORATION DE LA TARIFICATION

Toute COMMANDE passée hors délai précisé dans l'article 1.2 sera majorée de 30 % du tarif net de taxe en vigueur.

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS

Aucune réclamation sur l'état du matériel loué ne sera prise en compte si elle n'a fait l'objet, dès la livraison, d'un courrier de réclamation justifié. Le CLIENT est responsable du matériel loué, de la livraison à la reprise. Il accepte de devenir le gardien juridique (article 1384 du Code Civil) du matériel pris en location. A ce titre, il est responsable des dommages causés ou subis au et par le matériel qui leur est confié.

Le CLIENT s'engage en outre à utiliser le matériel loué conformément à sa destination usuelle, à ne rien faire ou laisser faire qui puisse entraîner sa détérioration ou sa disparition, à lui apporter l'entretien normal nécessaire, à le maintenir en bon état d'usage, à respecter s'il y a lieu les recommandations particulières et conseils d'utilisation spécifiques et mises en garde appropriées de l'AFIB. Il s'interdit d'y apporter toute modification aussi minime soit-elle et / ou de procéder à toute réparation. Le matériel loué reste la propriété de GLECCCL. Il ne peut être ni cédé, ni déplacé ni saisi. Le Centre de Congrès de Lyon et l'AFIB se réservent le droit de récupérer le matériel loué dès la fin de la manifestation. Le CLIENT doit prendre toutes les dispositions en ce sens et retirer en particulier tous les objets ou documentations pouvant lui appartenir. Le Centre de

Congrès de Lyon, l'AFIB ou toute autre société mandatée par cette dernière ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'une disparition éventuelle ou de tout autre dommage lors de la reprise du matériel.

Les désordres, dommages et manquants constatés et consignés au moment de la restitution seront facturés au CLIENT à la valeur de remplacement du bien et/ou aux coûts et frais de remise en état engagés par l'AFIB et payables par chèque ou virement à réception de la facture émise par l'AFIB. Pour tout dommage causé au matériel durant la période de location nécessitant son remplacement le CLIENT devra payer en sus de la valeur de remplacement, le prix de la mise à disposition du nouveau matériel pour la durée restant à couvrir jusqu'à la fin de la manifestation.

Le CLIENT s'engage à assurer à ses frais le gardiennage des matériels loués. Pour ce faire, il prendra toutes les mesures utiles et mettra en œuvre tous les moyens et effectifs qu'il jugera nécessaire. Il est recommandé aux exposants de ne jamais laisser le stand sans surveillance pendant le montage et le démontage des installations. Les objets de valeur doivent être fermés à clef. Le Centre de Congrès de Lyon décline toute responsabilité quant aux vols, pertes et dommages qui pourraient être occasionnés, et recommande à chaque exposant de protéger son matériel et de l'assurer pour la totalité de sa valeur.

ARTICLE 4 - ASSURANCES

4.1 ASSURANCES - RESPONSABILITÉ CIVILE

Le CLIENT déclare être assuré en responsabilité civile professionnelle. Le Centre de Congrès de Lyon déclare être assuré en responsabilité civile en tant que :

- Loueur d'espace ;
- Prestataire de service lié à cette location ;
- Exploitant des immeubles en installations fixes, mobiles, définitives ou provisoires servant à l'exposition.

4.2. FRAIS DE DOSSIER

La participation aux frais de dossier est obligatoire - son règlement sera joint à la commande. En cas de défaut de règlement des frais de dossier, la commande ne sera pas prise en compte.

4.3. RECOURS

Tant l'AFIB, que le Centre de Congrès de Lyon, que le CLIENT renoncent à l'exercice de tout recours à l'un envers l'autre pour les dommages résultant d'un incendie, d'une explosion et / ou d'un dégât des eaux, pouvant atteindre les biens meubles et immeubles mis à disposition et / ou utilisés durant la manifestation.

La même renonciation sera consentie par leurs assureurs respectifs.

ARTICLE 5 - MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Sauf conventions particulières contraires arrêtées avec notre service exposition, le règlement de la totalité du montant TTC de la COMMANDE devra être joint à celle-ci et sera payable par chèque ou virement. Aucun escompte ne sera accordé au CLIENT pour les paiements anticipés.

Tout retard dans le paiement des sommes dues, à quelque titre que ce soit, par le CLIENT à l'AFIB, quelle qu'en soit la cause, rendra exigible le paiement d'une majoration mensuelle de 2%, sans mise en demeure. Tout mois commencé étant dû en totalité.

ARTICLE 6 - AGRÈMENT AUX NORMES

GLECCCL fournira à première demande tout justificatif de conformité et d'agrément des matériels installés conformément aux normes en vigueur dans son domaine d'activité. En cas de modifications, après la commande, de la réglementation applicable ou de mesures exceptionnelles

prises par les autorités compétentes (service de police, pompiers ou autres), les parties renégocieront à la hausse les conditions financières applicables aux présentes de manière à prendre en compte les incidences financières desdites modifications et mesures exceptionnelles à prendre par GLECCCL.

ARTICLE 7 - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Il est expressément convenu que seul le Tribunal de Commerce de LYON est compétent pour connaître des litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat. Les clauses contraires stipulées sur les documents commerciaux du CLIENT, sont réputées non écrites.

ARTICLE 8 - PRIORITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION ET VENTE

Il est expressément convenu que les CONDITIONS GÉNÉRALES s'appliquent de façon exclusive dans toutes les relations commerciales qui lient l'AFIB avec le présent CLIENT signataire. Elles se substituent à tout autre document antérieur, à tout accord écrit ou oral antérieur, ainsi qu'aux conditions générales d'achat ou de location du CLIENT, en tous ses termes.

ARTICLE 9 - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, le CLIENT et l'AFIB font élection de domicile en leur siège social respectif.

ARTICLE 10 - CLAUSE RESOLUTOIRE

L'AFIB peut mettre fin à sa relation contractuelle avec le CLIENT, après qu'une mise en demeure par L.R.A.R. soit restée infructueuse plus de 8 jours, et / ou interrompre immédiatement sa PRESTATION en cas d'inexécution par le CLIENT de l'une ou l'autre de ses obligations sans préjudice des autres droits et recours qui pourraient en résulter.

ARTICLE 11 - ANNULATION DE COMMANDE DU CLIENT

Toute annulation totale ou partielle de commande du client sera exigible en totalité si elle intervient moins de 10 jours ouvrés avant la veille de l'ouverture de l'événement et ce, même lorsque la cause de cette annulation lui est étrangère, extérieure ou due à un cas de force majeure. En tout état de cause, les paiements TTC déjà effectués resteront la propriété de l'AFIB. L'annulation devra être obligatoirement adressée à l'Organisation de l'AFIB par email à l'adresse afib-congres@dbregie.com et ce dans les délais pré-définis.

ARTICLE 12 - ANNULATION DE GLECCCL

L'AFIB ne pourra être tenu pour responsable en cas de survenance d'un événement de Force majeure ou d'un cas fortuit tels que définis à l'article 1148 du Code Civil.

Dans l'hypothèse de fermeture administrative imposée par des événements graves et / ou décidée par une autorité détenant les pouvoirs en matière de sécurité et de police administrative, il sera remboursé au Client les acomptes versés, sous déduction des frais engagés par l'AFIB pour la préparation de la commande.